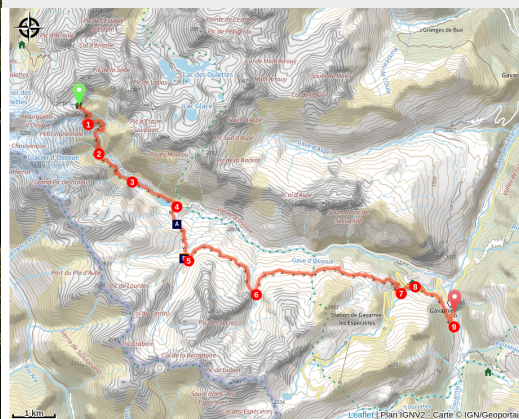


Etape 3 : du refuge de Bayssellance - Village de Gavarnie

Gavarnie-Gèdre



La vallée d'Ossoue



Une étape de transition, majoritairement descendante dans les estives fleuries de la vallée d'Ossoue, jusqu'au célèbre cirque de Gavarnie.

Un coup d'œil matinal sur le glacier d'Ossoue, et ce soir un soleil couchant sur le cirque de Gavarnie : le programme de la journée est prometteur !

En chemin, une longue dégringolade vers la vallée d'Ossoue, dans les estives pacagées par les vaches des bergers espagnols ayant transité par le col de la Bernatoire, en compagnie de nombre de marmottes qui gambadent à longueur de journée. Dans les airs, l'aigle royal traque l'imprudente, tandis que le gypaète

Infos pratiques

Pratique : Itinérance à pied

Durée : 6 h

Longueur : 17.0 km

Dénivelé positif : 201 m

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Faune, Flore

barbu et le vautour fauve assument leur rôle de charognard.

Itinéraire

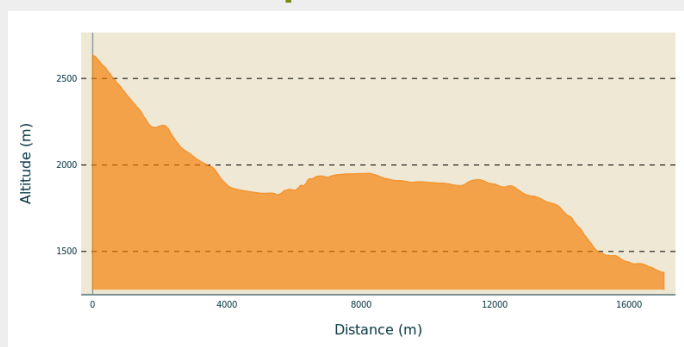
Départ : Refuge Bayssellance, vallée d'Ossoue (Gavarnie)

Arrivée : Village de Gavarnie

Balisage :  GR

Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



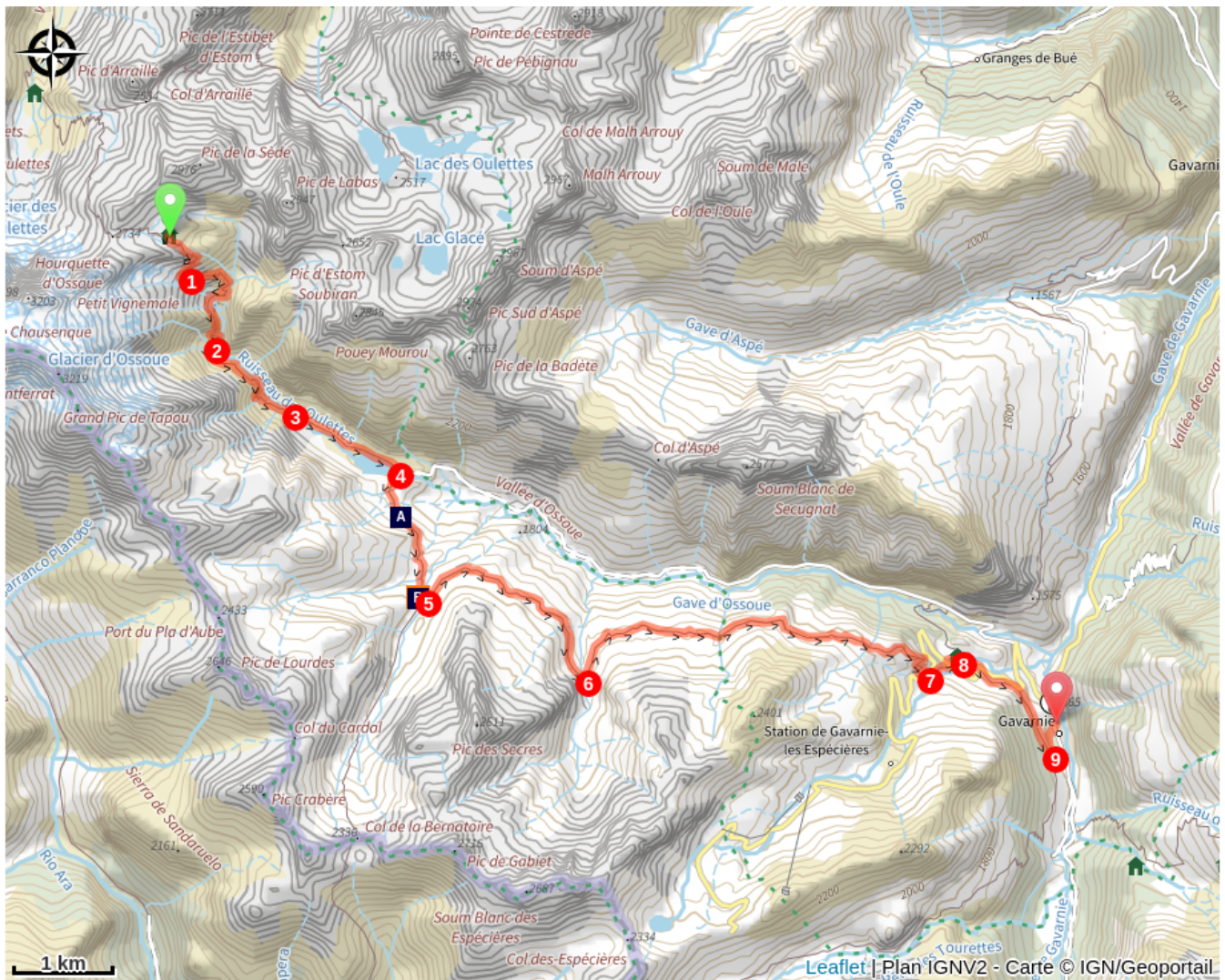
Altitude min 1379 m Altitude max 2636 m

Débuter la descente sous le refuge de Bayssellance (2651 m) ; le sentier passe en rive droite du lit d'un torrent, où il décrit quatre lacets, puis quitte une croupe par la droite, en traversée. Laisser ici l'itinéraire d'accès au glacier d'Ossoue (voie normale de la Pique Longue) et rester toujours sur le sentier de gauche.

1. Longer les grottes Bellevue (vers 2440 m) et descendre par un sentier en balcon. Par des banquettes de pelouse rase, la trace contourne un promontoire par la gauche puis rejoint une cuvette en amont du barranco d'Ossoue (ravin). Épouser la cuvette par une large courbe sur la droite. Le sentier remonte ensuite pour passer nettement au-dessus du ravin, puis dégringole un ressaut prononcé en plusieurs lacets.
2. Parvenir dans une nouvelle cuvette, dite le Pont de Neige (2092 m). Toujours en rive droite du gave d'Ossoue, le sentier traverse plusieurs lits de torrents, longtemps encombrés de neige (d'où le nom du lieu, prudence !). Prolonger ensuite la descente, en passant notamment au-dessus d'une belle cascade (sentier étroit, prudence !).
3. En partie amont du plateau des Oulettes d'Ossoue (1865 m), **ATTENTION la passerelle d'Ossoue ayant été emportée par les crues de l'automne 2024, il faut actuellement quitter le GR10 en ce point et suivre une sente non balisée en rive droite (donc sans traverser le gave) pour rejoindre le barrage d'Ossoue et le GR10.**
4. Juste sous le barrage (1834 m), franchir le gave par une passerelle à droite et suivre le sentier balisé en rouge et blanc qui monte légèrement dans l'herbe (vers la gauche), en coupant deux ruisseaux. Passer ensuite entre un pierrier et une épaule rocheuse pour parvenir sur le plateau de Lourdes. Ignorer un sentier venant de la gauche (1940 m) et poursuivre à droite sur le plateau en direction d'une cabane.
5. Laisser la cabane de Lourdes (1950 m) à droite, ainsi que le sentier du col de la Bernatoire en face, pour utiliser la passerelle à gauche. Le sentier se prolonge à flanc de montagne, presque à l'horizontale, puis il descend légèrement pour entrer dans un nouveau vallon.

6. Près de la cabane de Sausse Dessus (1900 m), emprunter ici aussi la passerelle à gauche et marcher sur le sentier quasi horizontal de l'autre côté. Il sort du vallon puis ondule sur la rive droite de la vallée d'Ossoue, à mi-versant. Après la traversée d'un torrent, il passe entre des bosquets, franchit un éperon puis descend vers la cabane des Tousaus (1827 m). Traverser un plateau vers l'est, puis le sentier balisé perd de l'altitude sur une croupe, jusqu'à rejoindre une route.
7. Couper la route du col des Tentes (1630 m) et descendre nettement en face. En coupant la route une seconde fois, parvenir à un refuge.
8. Au refuge de la Grange de Holle (1495 m), pour prolonger jusqu'au village, traverser le grand parking sous le refuge, puis le parking camping-car de l'autre côté de la route, pour trouver à son extrémité le départ d'un sentier qui descend régulièrement jusqu'à Gavarnie.
9. Intersection de sentiers (1400 m) au amont de l'église : tourner à gauche pour rejoindre le centre de Gavarnie.

Sur votre route...



Refuge de Bayssellance (A)



Cabane pastorale (C)



La marmotte (B)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

- **Hébergements :**

Penser à réserver votre nuitée dans l'un des hébergements de Gavarnie : refuge, gîtes d'étape, hôtels, chambres d'hôtes, campings...

[> Voir les hébergements](#)

Vous trouverez également quatre cabanes de berger réparties le long de l'étape, pouvant servir d'abris.

- **Commerces et services :** vous trouverez au village des commerces et services de proximité (épicerie, boulangerie, magasins de montagne...).

Comment venir ?

Transports

Bus au départ du village de Gavarnie (de mi-juin à fin août), pour aller vers

- Gèdre ;
- Luz-Saint-Sauveur (liaisons vers Barèges) ;
- Pierrefitte-Nestalas (liaisons vers Cauterets) ;
- Argelès-Gazost (liaisons vers Arrens-Marsous) ;
- Lourdes (gare SNCF et liaisons vers Bordeaux, Toulouse...) ;

[> En savoir plus](#)

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 49 10

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Sur votre route...



Refuge de Bayssellance (A)

Refuge de Bayssellance :

Altitude 2651m - 58 places.

Tél. : 09 74 77 66 52

> Réservation en ligne : [site web du refuge](#)

Crédit : (c) FFCAM - Refuge de Bayssellance



La marmotte (B)

La marmotte est un mammifère de la famille des rongeurs fouisseurs. Elle vit en colonie dans un terrier profond et complexe. La marmotte se nourrit essentiellement de plantes, de vers de terre, de larves et d'insectes. Elle ne boit pas. La rosée du matin semble suffire à l'abreuver. La marmotte passe 6 mois de l'année à dormir ! Dans son réveil, elle adore se chauffer aux premiers rayons de soleil. Une longue sieste et une cure d'amincissement : elle sortira au printemps, ayant perdu environ 3 kg, c'est à dire la moitié de son poids d'automne.

Crédit : Julien Liron



Cabane pastorale (C)

En montagne, la cabane pastorale est un outil professionnel qui représente l'un des éléments structurants d'une gestion éco-pastorale optimale. Pour les éleveurs des Groupements pastoraux (GP), l'objectif est de disposer d'hébergement(s) adapté(s) au fonctionnement de leur estive.

La cabane doit être résistante aux conditions extrêmes en altitude, construite selon une architecture plutôt sobre et rustique avec des matériaux simples, locaux et écologiques autant que possibles.

La cabane pastorale doit être autonome dans son fonctionnement énergétique ainsi qu'avoir une bonne intégration dans le paysage montagnard et respectueuse de l'environnement naturel.

Crédit : Pierre Meyer
